

3557

BURKINA FASO
LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES
(E.S.S.E.C.)

RAPPORT DE STAGE
DE FIN DE 3^{ème} ANNEE

effectué au

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL (C.I.L.S.S.)

Thème :

L'EAU, UN FACTEUR DETERMINANT POUR
LE DEVELOPPEMENT AU SAHEL

Présenté par le Camarade DEMBELE François d'Assise

Université Universitaire
1984-1985

Directeur de Stage :
Cde OUALI Kamandini

BURKINA FASO
LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES
(E.S.S.E.C.)

**RAPPORT DE STAGE
DE FIN DE 3^{ème} ANNEE**

effectué au

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL (C.I.L.S.S.)

Thème :

**L'EAU; UN FACTEUR DETERMINANT POUR
LE DEVELOPPEMENT AU SAHEL**

Présenté par le Camarade DEMBELE François d'Assise

Unnée Universitaire
1984-1985

Directeur de Stage :
Cde OUALI Kamandini

COMITE PERMANENT INTERETAT DE LUTTE CONTRE
LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)

L'EAU, UN FACTEUR DETERMINANT POUR LE DEVELOPPEMENT
AU SAHEL

SOMMAIRE

PREAMBULE

INTRODUCTION

CHAPITRE I : ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DU CILSS ET LE
PROBLEME DE L'EAU

1.1. Les institutions politiques

1.2. Le Secrétariat Exécutif et les institutions spécialisées

1.2.1. Le Centre AGRHYMET

1.2.2. L'Institut du Sahel

1.3. Les Directions et les Services

CHAPITRE II : L'EAU, UN ELEMENT CENTRAL POUR UNE STRATEGIE
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE AU SAHEL

2.1. Objectifs à moyen terme

2.2. Objectifs à long terme

CHAPITRE III : LES RESSOURCES

3.1. Les ressources internes

3.2. Les ressources externes

CHAPITRE IV : BILAN DES ACTIONS

4.1. Le projet OCI

4.2. Le Projet d'appui aux directions nationales de l'hydraulique

4.3. Situation d'approvisionnement en eau des populations dans les pays du Sahel

CHAPITRE V : LES PERSPECTIVES

5.1. Les ressources en eau seront-elles suffisantes ?

5.2. Les capacités de réalisation

5.3. Les mesures à prendre pour redynamiser le secteur de l'hydraulique

CONCLUSION GENERALE

AVANT PROPOS

Dans ce rapport nous n'avions pas la prétention de cerner toute la problématique de l'eau. Mais, nous essayons dans la mesure du possible de faire ressortir des documents et informations que nous avons reçus, de faire ressortir l'importance de l'eau dans le développement économique des Pays Sahéliens et les problèmes que pose la maîtrise de l'eau.

Aussi nous nous excusons des imperfections qui ont pu se glisser dans ce rapport.

Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui ont bien voulu nous consacré une partie de leur temps pour nous donner des informations combien précieuses.

Particulièrement nous remercions Monsieur Moctar Amadou THIAM, Monsieur Abdou Salam DRABO et Monsieur François KABORE pour leur entière disponibilité.

Nous remercions également les Camarades KABORE Saidou, TASSEMBEDO Rachel Claude et SAVADOGO Sarata qui a bien vouluachever ce travaille.

INTRODUCTION

Chaque année, l'Ecole Supérieure des Sciences Économiques de l'Université de OUAGADOUGOU organise des stages de formation pratique à l'intention des étudiants de troisième année. Ces derniers sont tenus de faire un rapport à la fin de leur stage.

C'est dans ce cadre donc que nous avons effectués du premier Juillet au quinze Août 1985, notre stage au Comité Permanent Intéretats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, en abrégé (CILSS).

Fondé en 1973, le CILSS est l'expression de la volonté politique des Chefs d'Etat, d'agir pour commander, au lieu de subir les effets de la sécheresse.

En effet de 1968 à 1973 la région sahélienne a connu cinq sécheresses successives, ayant entraîné des pertes de milliers de vie humaine et de bétail. C'est donc face à ce fléau que cette organisation sous-régionale a été créée. Elle regroupe huit Etats à savoir :

Le CAP-VERT, la GAMBIE, le BURKINA, le MALI, la MAURITANIE, le NIGER, le SENEGAL, et le TCHAD. sa mission essentiel est :

- Decoordonner les actions des Etats frappés par un même phénomène afin d'atteindre à long terme l'auto suffisance alimentaire, et un équilibre économique.

- De sensibiliser l'opinion internationale sur la situation catastrophique de ces pays et, mobiliser les ressources financières pour le financement des opérations.

La réalisation de l'auto-suffisance alimentaire au Sahel passe nécessairement d'abord par la recherche d'une solution au problème de l'eau, sans laquelle aucune action de développement au Sahel n'est possible. Que ce soit dans l'agriculture ou dans l'élevage, mieux encore dans l'industrie, elle joue un rôle primordiale. L'accès à l'eau potable est un facteur pour la santé.

.../...

Il concours par ce biais au développement intellectuel des enfants et l'accroissement de la productivité des masses laborieuses.

L'importance de l'eau en tant que facteur de développement, n'est donc pas à démontrer. C'est pourquoi dans ce présent rapport, nous essayerons de faire ressortir, l'intérêt qu'accorde le CILSS au problème de l'eau ; les actions qui ont été menées ; les contraintes et solutions éventuelles.

CHAPITRE I.

CHAPITRE I. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DU CILSS ET LE PROBLEME DE L'EAU

La mise en oeuvre d'une stratégie et la réalisation de ces objectifs dépendent aussi parfois de l'organisation institutionnelle dont on se dote. C'est pourquoi il est impérieux de s'attarder sur cette structure à fin de dégager l'importance que le CILSS accorde à la question de l'eau.

Sur le plan organisationnel nous pourrions retenir trois points essentiel à savoir : Les Institutions Politiques, le Secrétariat Exécutif et les Institutions Spécialisées, et enfin les Directions et les Services.

1.1. LES INSTITUTIONS POLITIQUES

Classé au sommet de la hiérarchie, la conférence des Chefs d'Etat se réuni tous les deux ans pour tracer les grandes orientations sur lesquelles va se baser le Conseil des Ministres chargé de définir les actions à mener. Ce Conseil est composé des Ministres du Développement Rural des Etats membres.

1.2. LE SECRETARIAT EXECUTIF ET LES INSTITUTIONS SPECIALISEES

Le Secrétariat Exécutif est comme son nom l'indique, un organe d'exécution dont la mission consiste à préparer les décisions des deux autres instances, et une fois ces décisions prises, de pourvoir à leur exécution. Il coordonne également deux Institutions Spécialisées de formation : Le Centre AGRHYMET et l'Institut du SAHEL.

.../...

1.2.1. LE CENTRE AGRHYMET

Conscient du rôle de l'eau dans les économies du Sahel, le CILSS a crée cette Institution à fin de trouver les meilleures conditions Agro-Climatiques, de tenir les decideurs et les utilisateurs au courant de la situation Agro-Hydro-météorologique, en vue de gérer ^{meilleur} le capital eaux en fonction des besoins des plantes et aider les Agriculteurs et Eleveurs dans leurs activités journalières. Sa mission essentielle est de :

- Former des Agents Spécialisés dans le domaine de l'Agro-Météorologie et l'Hydraulique
- Rassembler, traiter et diffuser des données Agro-Méthéorologiques et Hydrologique. En plus de cette institution un service à été crée pour s'occuper du problème de l'eau. Nous reviendrons sur ce service dans la troisième partie de ce chapitre.

1.2.2. L'INSTITUT DU SAHEL

L'Institut du Sahel quant à elle n'a pas un lien direct avec le problème de l'eau, ce pendant il joue un rôle très important. Il est chargé de coordonner, d'harmoniser et de promouvoir voir la recherche Scientifique et Technique ainsi que la formation dans le cadre de la Lutte contre la Sécheresse.

1.3. LES DIRECTIONS ET LES SERVICES

L'Ancien Organigramme, comportait cinq Directions à savoir : la Direction de la Documentation et de l'Information, la Direction des Affaires Administratives et Financières, la Direction des Projets et Programmes, la Direction Chargée de la Liaison avec les Organisations Non Gouvernementales et la Direction de l'Agence Comptable. Avec la restructuration, les deux dernières Directions ont été supprimé et une nouvelle à été crée c'est la Direction de la Planification.

.../...

La Direction des Projets et Programmes sur laquelle il est opportun de s'attarder est composée de Cinq Services qui sont en relation étroite avec les objectifs du CILSS. Ce sont :

- Le Service de l'Ecologie et Environnement
- Le Service de la Production Végétale et Animale
- Le Service des Ressources Humaines
- Le Service des Ressources en Eau

Pour ce qui est du Service des Ressources en eau, il est donné pour objectif, les objectifs des Etats membres à savoir :

- l'Approvisionnement en eau des Populations
- La maîtrise de l'eau
- Une Utilisation Efficiente de l'Eau

Le rôle de ce service est d'appuyer les Etats pour atteindre ces objectifs cités ci dessus. Pour ce faire, au niveau de chaque Etat, est établi une analyse diagnostic afin de voir comment se pose le problème de l'eau, ce qui a été fait, les contraintes, et les solutions préconisées.

En conclusion, nous pourrions dire que du point de vue organisationnelle, le CILSS s'est doté de structures adéquates pour affronter le problème de l'eau qui se pose dans les pays du Sahel.

CHAPITRE II.

CHAPITRE II. L'EAU

Un élément central pour une stratégie de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

La première stratégie a été bâtie en 1977 elle avait pour objectif :

- L'Autosuffisance Alimentaire
- Un nouvel équilibre écologique qui conservera le capital foncier et forestier du Sahel.

La cinquième conférence du Club du Sahel à Bruxelles en Octobre 1983 a demandé aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de poursuivre l'effort de réflexion entrepris sur les problèmes du Sahel et les stratégies à adopter, d'élargir et de l'insérer désormais dans un cadre stratégique plus globale, plus positif et plus cohérent. C'est pour répondre donc à cette demande que la stratégie 1984 a été établi.

L'approche nouvelle que préconise la nouvelle stratégie se localise sur trois axes majeurs :

- Rendre à l'homme son rôle de moteur dans le Développement
- Rébatir l'économie des pays sahéliens sur de bases saines
- Réaménager l'espace Agro-Pastoral afin de rétablir l'équilibre écologique entre l'homme et son milieu.

S'agissant du développement économique social et culturel, les différents analyses sectorielles réalisées au cours des dix dernières années ont démontré clairement que l'eau au Sahel était le premier Intrant Agricole dont la maîtrise est un préalable à tout progrès significatif dans la réhabilitation et l'épanouissement de l'homme Sahélien.

En effet, l'homme ne peut jouer pleinement son rôle de moteur de développement économique, social et culture que s'il est bien portant. L'eau potable dans ce cas précis est un élément déterminant

Cette stratégie revisée de développement et de lutte contre la sécheresse au Sahel se veut globale et évolutive. Elle a mis en exergue le rôle moteur de l'homme dans une optique de développement de masse. Mais tout suppose une solution adéquate des problèmes de l'eau. C'est à dire l'Hydraulique Villageoise, Urbaine, Pastorale, Industrielle et Agricole.

La place importante qu'occupe l'eau dans cette stratégie est évidente. C'est l'élément de base sans lequel aucune action n'est possible au Sahel.

Le Sahel "en bordure du désert" reflète avec accuité la signification tragique du manque d'eau. "Donnez moi de l'eau et je revertis le Sahel" disait le Secrétaire Exécutif dans son allocution d'ouverture de la vingtième Session du Conseil des Ministres du CILSS.

La Lutte Contre la Sécheresse et ses conséquences est une entreprise de longue haleine. C'est pourquoi le CILSS et le Club du Sahel ont ressenti le besoin d'arrêter une stratégie qui à des objectifs à moyens et à long termes jusqu'à l'horizon 2000.

2.1. OBJECTIFS A MOYEN TERME

Les Secrétariats du CILSS et du Club du SAHEL ont privilégié pour leurs activités à moyen terme, les sous-secteurs de l'hydraulique villageoise et de l'hydraulique pastorale.

- L' Hydraulique Villageoise

L'Hydraulique Villageoise vise un objectif essentiellement social. Il s'agit de satisfaire les besoins, de populations rurales dispersées et ceux du sheptel annexe : Ovins Caprins et quelques Bovins éventuellement, parfois aussi quelques jardins. Ces besoins sont modestes : 10 à 25 litre par jour par habitant soit approximativement un ouvrage de captage moderne pour 300 habitants. Les besoins sont dispersés comme les villages eux même. L'eau doit être de bonne qualité et le rythme de réalisation des ouvrages est de l'ordre de 9 à 10 millions point d'eau par an.

.../...

- L'Hydraulique Pastoral

Son objectif est essentiellement économique. Il s'agit de satisfaire les besoins de grands troupeaux (nomadisant ou éventuellement sédentaire) ou des périmètres irrigués ; ces besoins sont importants à titre d'exemple un débit fictif continu d'irrigation de 0,51/S/HA, pourtant modeste, représente 45 m³/S/HA et ce besoin peut être triplé en saison chaude.

2.2. OBJECTIF A LONG TERME

Le long terme inclus un autre volet de l'hydraulique à savoir :

- L'Hydraulique Urbaine

En ce qui concerne ce volet, il s'agit de satisfaire les besoins de populations concentrés, les besoins sont plus élevés et bien entendu très concentrés. La qualité de l'eau est celle des eaux potables. Bien que pouvant comporter des aspects sociaux, son caractère dominant demeure sa rentabilité économique.

Pour l'ensemble des pays du Sahel des objectifs fixées pour l'an 2000 est le suivant.

- 25 litres par jour et par personne en milieu rural
- 30 litres par jour et par unité de bétail
- 150 litres par jour et par personne en milieu urbain

La maîtrise de l'eau, élément indispensable à tout véritable développement économique et social doit permettre sa mise à disposition pour des usages multiples par les collectivités :

- Eau de consommation et d'usage domestique pour la santé et bien être des populations.

- Eau nécessaire à la production végétale et au développement industriel.
- Alimentation en eau du bétail.

Cependant certains usages de l'eau urgent par rapport à l'autre ; c'est pourquoi l'accent a été mis à moyen terme sur l'hydraulique villageoise et pastoral.

CHAPITRE III.

CHAPITRE III. LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Le développement économique n'est concevable que s'il existe pour le financement des ressources garanties ou prévisibles, matérielles humaines ou monétaires. D'où l'importance du financement qui est sans doute à l'époque actuelle la priorité des priorités en matière de développement économique et social. C'est pourquoi nous nous attarderons sur ce chapitre afin de dégager les possibilités du CILSS dans la réalisation de ses opérations de développement.

3.1. LES RESSOURCES INTERNES

a°) Le Budget du CILSS

Le Budget du CILSS est alimenté essentiellement pour les contributions des Etats membres.

En 1985 les ressources budgétaires s'élevaient à 187.967.871 F CFA représentant une progression de 4,46 % par rapport au budget de 1984 et se répartissaient comme suit.

- Dépense de fonctionnement 186.117.871 soit 99. 33% des ressources.
- Dépense d'investissement 1250.000 soit 0,67 % des ressources

La structure du budget reflète celle des pays en développement. En effet 0,67 % seulement des ressources est affecté aux dépenses d'investissement. Une restructuration est nécessaire à ce niveau de façon à augmenter la part de ces dépenses d'investissement.

Le Budget se décompose de la manière suivante

- Secrétariat Exécutif 179.940.330 F CFA
- Centre AGRHYMET 78.125.170 F CFA
- Institut du Sahel 91.837.358 F CFA

.../...

La contribution des Etats varient suivant leur taille. Pour les six grands Etats à savoir : le BURKINA, le MALI, La MAURITANIE, le TCHAD, le SENEGAL, le NIGER. Le montant de la cotisation est de 48.835.135 F CFA par an. Soit pour l'année 1985 un total de 293.010.810 F.CFA. Quant au deux petits pays, le CAP-VERT et la GAMBIE, la cotisation annuelle est de 12.739.600. Pour chacun des deux pays soit un total de 25.479.200 F CFA. Le total des cotisations pour les huit pays est l'ordre de 318.490.010 F CFA.

Cependant le problème qui se pose ; est que les pays membres n'arrivent pas à verser la totalité de leur cotisation.

b°) Le Volume de l'Epargne dans les Etats membres du CILSS.

La faiblesse de l'épargne est due au bas niveau des revenus, qui ne permettent pas une accumulation importante dans la plus part de ces pays. La fraction du revenu consacré à l'épargne est très faible ailleurs, dans les nations industrialisées, le revenu nationale peut être affecté à la formation du capitale à concurrence de 10 à 20 %.

Alors que dans les pays du Sahel le taux d'épargne est à peine à 5%. En 1981 la part de l'épargne intérieur brute dans le produit intérieur brut, était de -25% au stchade, -9% au BURKINA et -4% au MALI. En revanche les propensions à consommé sont généralement élevées, la prépondérance des besions urgents de consommation au jour le jour absorbant la presque totalité des ressources rares conduit à un sous investissement.

3.2. LES RESSOURCES EXTERNES

Le Secrétariat Exécutif et les institutions spécialisées du CILSS Centre Agrhyemet et Institut du Sahel bénéficient aussi pour leur fonctionnement de l'assistance d'un certains nombres de pays et d'organisations internationales. Ces ressources externes viennent en complément des ressources internes qui sont jusque là insuffisantes. C'est d'ailleurs compte tenu de cet état de fait que le CILSS s'est donné pour mission de sensibiliser la communauté internationale afin de trouver les ressources nécessaires pour le financement des opérations.

a°) Le Volume des Ressources Externes

Les ressources externes sont importantes. Le problème qui se pose est celui de la mobilisation de ces ressources. Par exemple pour financer le programme de première génération, le CILSS a pu mobiliser environ 3,4 milliards de dollars. Jusque là la communauté internationale a consenti un effort appréciable, mais, nous estimons que cela n'est pas suffisant. En effet une grande partie des ressources extérieures vont dans des dépenses militaires alors que dans les pays du Sahel des populations meurent de faim.

La Communauté Internationale devrait aussi essayer d'aider le plus possible les ressources aux priorités des Etats qu'elle veut aider.

b°) La Dépendance

L'insuffisance des ressources internes et le recours au financement externe font que le pays sous développés sont parfois l'objet de chantage et cette de sabotage.

En effet, pour des raisons politiques des bailleurs de fonds peuvent être amené à suspendre le financement d'importants projets de développement.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE IV.

BILAN DES ACTIONS

L'intervention du CILSS dans le domaine de l'hydraulique se fait sous trois formes.

- 1°) L'Etat élaboré son projet le soumet de façon bilatérale au bailleur de fond, avec ou sans l'appui du CILSS.
- 2°) L'Etat demande au CILSS de l'aider dans l'élaboration du projet et l'appuyer auprès des bailleurs de fonds.
- 3°) Le CILSS, grâce à des relations particulières avec certains bailleurs de fonds arrive à faire débloqué les fonds pour le Sahel. Il invite pour ce faire les pays concernés à formuler des projets. C'est le cas par exemple du programme OCI.

4.1. LES PROJETS OCI

L'Organisation de la conférence islamique a alloué 210 millions de dollar U.S au dix pays frappés par la sécheresse, dans le cadre du Comité de solidarité avec les peuples du Sahel. 162 millions sur les 210 Millions ont été réservés à un programme globale d'hydraulique villageoise et pastorale cela démontre une fois de plus l'importance qu'est accordé à l'eau dans cette lutte contre la sécheresse au Sahel.

La répartition de ces fonds par pays donateur est le suivant :

- Arabi-Saoudite 85 millions de dollars US
- Koweit 35 millions de dollars US
- Emirat Arabi-Unis 21 millions de dollars US
- Irak 21 millions de dollars US

Mais l'IRAK pour fait de guerre n'est plus en mesure d'honorer ces engagements. L'enveloppe financière a été ramené de 148 million de dollar. La répartition de ces fonds entre les différents pays bénéficiaires et par source de financement est le suivant.

PAYS SAHELiens BENEFICIAIRE	PAR FINANCE PAR LES VOLETS NATIONAUX	MONTANT CONTRI- BUTION PAR DONATEUR EN MILLION DE \$ US	MONTANT TOTAL ALLOUE AUX PAYS EN MILLION DE \$ US
CAP-VERT	Arabi-Saoudite Koweit	5,123 3,365	8,488
GAMBIE	Arabi-Saoudite Emira-Ara-Unis	5,639 3,654	9,193
GUINNE BISSEAU	Arabi-Saoudite Koweit	6,781 4,171	11,252
BURKINA	Arabi-Saoudite Koweit	11,187 7,369	18,556
MAURITANIE	Arabi-Saoudite Koweit	5,560 3,675	9,235
NIGER	Arabi-Saoudite Emira-Ara-Unis	9,618 6,343	15,961
SENEGAL	Arabi-Saoudite Koweit	7,797 5,133	12,930
MALI	Arabi-Saoudite Koweit	12,848 8,471	12.319
TCHAD	Arabi Saoudite Emira-Arabi-Unis Koweit	10,969 4,104 2,516	18,189
TOTAL GENERAL			149.000

4.2. LE PROJET D'APPUI AUX DIRECTIONS NATIONALES DE L'HYDRAULIQUE

Le CILSS en consultation avec le Secrétariat du Club du Sahel a élaboré un projet régional intitulé projet d'appui au Direction Nationales de l'Hydraulique, pour la mise en place d'une gestion rationnelle de l'eau. On entend ici par gestion rationnel de l'eau.

- La gestion des Ressources en eau
- La gestion des moyens Techniques et Humaine
- La gestion des Ressources Financières

Il a été décidé que dans une première phase le projet soit basé sur l'Hydraulique Villageoise et que les services nationaux d'Hydraulique devraient assumer la maîtrise d'oeuvre du projet. Le CILSS quant à elle, est le responsable de la coordination de l'entreprise. L'objectif est de définir et programmer une politique rationnelle de l'eau adaptée à chaque pays. C'est ainsi qu'une série de mission de consultant au près des directions nationales d'Hydraulique a été mis sur pied leur tâche a été repartie comme suite.

- Le CIEH Chargé de rapport sur le Burkina ainsi qu'un rapport sur les thèmes horizontaux tel que les moyens d'exhaure la formation etc...
- Le BRGM Chargé des Travaux au NIGER au SENEGAL et en GAMBIE.
- Le BURGEAP Chargé des travaux en MAURITANIE au MALI au CAP-VERT.

Les termes de référence ont été élaborés conjointement par tous les intéressés et portaient sur.

- L'analyse de la Situation actuelle
- Les bases de la Programmation
- Un Schéma Directeur d'utilisation des eaux souterraines.

Le financement du projet fut assuré par la commission des communautés européenne FED et par le Ministre de la coopération Française PAC.

.../...

Un financement complémentaire de l'agence canadienne de développement international ACD permettait de réaliser d'étude sur les coûts / récurrents.

4.3. SITUATION D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES POPULATIONS DANS
LES PAYS DU SAHEL

Au cours de la Présente période de crise les pays du Sahel ont accordé une priorité à l'élimination ou en tout cas à l'**atténuation de la penurie des ressources en eau** dont souffrent les populations rurales.

C'est dans cet esprit qu'un programme d'investissement de l'ordre de 833 millions de dollars EU a été élaboré par le CILSS pour combler le déficile en eau des régions densément peuplées.

a) Situation en 1977

En 1977 les besoins en eau des populations rurales du Sahel étaient évalués comme suite.

- point d'eau à créer 70000 à 80.000.

Pour un coût moyen d'environ 4,5 millions de Francs CFA par point d'eau, le coût total de l'investissement nécessaires était évalué à environ 350 milliards de F.CFA. Dans ce cas chaque village aurait au moins un point d'eau et la distance maximum qu'aurait à parcourir chaque paysan sahélien pour de l'eau potable serait de 500 mètres.

b) Situation en 1983

.../...

b) Situation en 1983

1973 PAYS	LOCALITE DE 5.000 HA	BESION TOTAL EN POINT D'EAU	NOMBRE D'OUVRAGE EXISTANT	DEFICITE NOMBRE DE POINT D'EAU A CREE
CAP-VERT	25.600	1.105	150	955
GAMBIE	1.007	1.500	300	1.200
BURKINA	7.400	9.500	4.000	15.000
MALI	10.412	27.000	5.300	21.700
MAURITANIE	2.350	2.350	928	1.422
NIGER	8.300	22.000	7.525	14.475
SENEGAL	14.350	7.400	1.400	6.000
TCHAD	19.000	13.500	2.321	11.179
TOTAL	82.419	94.355	21.924	72.431

Si l'on considére que le coût moyen unitaire d'un ouvrage est de 4,6 millions de F CFA, les investissements qu'il faudra effectuer pour atteindre l'objectif fixé serait de 333,182 millards de F CFA. Ces chiffres démontrent qu'un effort important reste toujours à faire si l'on doit tenir compte des taux de croissance respectifs des populations concernées. Une autre remarque qu'il est important de préciser est qu'un bon nombre des ouvrages réalisés ne fonctionnent plus. Il ne suffit pas seulement d'investir pour atteindre les objectifs que l'on s'est fixé, mais il faut aussi faire fonctionner et entretenir la capacité installé à fin d'assurer la pérennité du service.

.../...

Les Administrations qui dans un premier temps ont pensé pouvoir assurer la totalité des opérations et charges d'entretien des ouvrages d'hydraulique ont été rapidement débordées par la multiplication des points d'eau en rapport direct avec la croissance de la demande. Il est alors devenu urgent d'analyser le mécanisme de financement et opérations entretien et de fonctionnement afin d'envisager une nouvelle répartition des responsabilités à tous les partenaires du secteur. Dans cette nouvelle rédéfinition des tâches, le rôle des populations bénéficiaires sera déterminant.

CHAPITRE V.

• V. BATTIATO

CHAPITRE V. LES PERSPECTIVES

5.1. LES RESSOURCES EN EAU SERONT-ELLES SUFFISANTES

Les ressources existent et sont globalement suffisantes au moins pour deux prochaine décénies. A titre d'exemple nous allons présenter les ressources en eaux souterraines de deux pays : la GAMBIE et le BURKINA-FASO.

Les Chiffres ci-dessous sont tirés d'un document intitulé :

Les ressources en eau du Sahel. Club des amis du Sahel.

a) Eaux souterraines de la GAMBIE

- Aquiféré du continental (10.500 km^2)

Pour une infiltration estimée à 100 mm de hauteur d'eau annuelle, le volume des ressources renouvelables annuellement est d'environ 1 milliard de m^3 . En supposant un rabattement du tiers de l'épaisseur saturée le volume des ressources exploitables se situe entre 6 et 13 milliards de m^3 .

- Aquiféré des sables et grés maestrichtiers le volume de réserves exploitables se situe entre 3 et 5 milliards de m^3 pour un rabattement de 100 m sous la surface du sol.

b) Eaux souterraines du BURKINA

- Aquiféré du Gondo

La profondeur de l'eau sous le sol varie entre 10 et 80 mètre pour la superficie intéressé par le territoir Burkinabè soit 1.1000 km^2 .

Les ressources annuellement renouvelables sont estimées à 430 millions de km^3 . (infiltration annuelle 38 mm) L'épaisseur saturée décroît du Sud-Ouest au Nord-Est de 50 à 5 mètre. En supposant un rabattement du tiers de l'épaisseur saturée le volume des réserves exploitables est compris entre 1 et 3 milliard de m^3

A cela il faut ajouté les ressources en eau du socle précambrien estimées a 4 milliard de m^3 et celles des grés primaires et infracambiens de l'ordre de 1,9 milliards de m^3 .

Les ressources en eaux de surface ne sont pas néglisable. En effet les pays sahéliens connaissent de forte intensité d'averses, le problème qui se pose, est celle de la maîtrise de ces eaux.

5.2. LES CAPACITES DE REALISATION

Les capacités de réalisation existent dans les administrations, les sociétés d'Etat, les sociétés privées, la bonne volonté des populations peut être aussi mobilisé pour la réalisation comme pour l'entretien le problème est d'abord de gérer au mieux toutes ces capacités éparses puis de les accroître progressivement.

5.3. LES MESURES A PRENDRE POUR REDYNAMISER LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

A travers le bilan qui a été fait, il apparaît que, un certain nombre de transformation doivent être opérer à fin que l'eau puisse jouer pleinement son rôle dans le développement économique des pays sahéliens. Ces transformations concerne surtout les institutions la conception des projets d'hydraulique et enfin l'utilisation de l'eau.

a) Spécialisation des Services

L'amélioration de l'approvisionnement en eau des populations rurales demande qu'un certain nombre de tâches soient accomplit notamment.

- La connaissance des ressources et leur évolution.
- La connaissance des besoins

.../...

L'inexistance de service spécialisé dans les pays du Sahel à pour conséquence l'insuffisance des données hydrauliques. La création de service qui s'occuperait uniquement des problèmes d'eaux est donc une nécessité pour ces pays. Ce

Certains l'on compris déjà. C'est le cas par exemple du BURKINA où un Ministère de l'eau a été créé.

b) La Conception des Projets et Programmes

La participation de la population à la conception des projets et d'Hydraulique est à notre avis un élément important dans l'amélioration de la situation que connaît le monde rural.

En effet elle a l'avantage non seulement, d'identifier les besoins réels des populations, mais aussi de réduire les coûts des investissements et de faire supporter les charges récurrentes par les populations.

Au niveau du CILSS des réflexions ont été faites dans ce sens. Dans un document intitulé réunion régionale de synthèse sur l'hydraulique villageoise au Sahel, il a été établi que cette participation des populations ne pourra se concrétiser que dans la mesure où elle s'intégrera dans une politique d'aménagement du territoire. Et, pour ce faire un certain nombre de tâches doit être accompli, notamment :

- La décentralisation de la décision administrative
- l'animation et la formation des responsables locaux et des populations
- L'organisation des villageois
- contractualisation des rapports entre l'administration et la collectivité locale.
- La fourniture de matériels et de services adaptés
- La mise en place de mécanisme de crédits appropriés.

.../...

Nous partageons ce point de vue car nous estimons que cela permet effectivement l'identification des besoins la participation de la population à l'exécution des travaux et à la maintenance des ouvrages.

c) L'Utilisation de l'eau à des fins Productive

Les investissements en hydraulique villageoise ont joué un faible rôle dans le développement d'activité économique des villages. L'accent à surtout été mis sur l'aspect social de l'eau. La construction de points d'eau modernes n'a été que rarement accompagné du développement d'activité telles que le maraîchage, le petit élevage, l'artisanat. Un des volets de l'hydraulique qui a aussi été négligé c'est la construction des barrages. Elle nécessite certes des moyens financier important, mais nous pensions que le problème peut être résolu en faisant participer les populations à l'exécution des travaux. L'eau des barrages pourraient donc servir à développer les cultures irriguées. Si nous insistons sur cette question c'est que les pays du sahel connaissent le plus souvent de fortes intensité d'averses qui, même si elles sont brèves fournissent des quantités appréciable en eau qu'on pourrait bien maîtrisé et utilisé à des fins productives.

En dernière analyse, ce qu'il est important de noter, est que l'utilisation de l'eau à de fin productives permet dans une certaine mesure de financer les charges recurrentes des ouvrages réalisés.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSIONS GENERALE

Le Sahel dispose à moyen terme, les ressources en eau nécessaire pour réaliser l'auto-suffisance alimentaire. Le problème qui se pose est celui de la maîtrise et de la gestion rationnelle de l'eau, qui nécessite souvent de moyen financier très important. L'aide Internationale apparaît dès ce moment comme une nécessité pour les Pays Sahélien. Etant donné l'ampleur des problèmes auxquels est confrontés le Sahel, il est vital pour la région que la communauté internationale ne relâche pas l'effort qu'elle a consenti depuis une dizaine d'année. Il est évident que face aux mauvaises conditions climatiques, à l'accroissement démographique, aux problèmes écologique, l'état de crise que connaissent les pays sahéliens empirera s'ils ne sont pas largement et efficacement soutenus par les aides extérieurs. Aussi, un effort doit être consenti par les Etats Sahéliens dans le sens d'une intégration économique régionale, qui à notre avis, pourrait palier à la faiblesse des économies nationales prises une à une.

Pour ce faire, il revient aux Etats de réfléchir collectivement sur l'utilisation planifier de toutes leur ressources.

./.

